

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2002)

Heft: 151-152

Autor: Alliaume, Philippe

Vorwort: Éditorial : voici donc le début d'une nouvelle ère pour [...]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voici donc le début d'une nouvelle ère pour

l'Union européenne et quelques États voisins. L'année qui a commencé était assortie d'un bouleversement historique et d'une réussite exemplaire (Banque centrale européenne dixit). Ne fallait-il pas en quelques semaines changer simultanément l'ensemble des monnaies de près d'une douzaine de pays. Et que faisait la petite Suisse pendant ce temps-là ?

Et bien la petite Suisse mettait en service dans plusieurs grandes villes les parcomètres acceptant à la fois le franc suisse et l'euro, complétait dans les zones les plus touristiques le double affichage des prix et des cartes de restaurant en euros, permettait dès le 1^{er} janvier de retirer des euros à certains guichets... et comble du comble, annonçait que dès le 2 janvier, les caisses de Migros accepteraient le paiement en euros (paiement en billets, rendu de monnaie en francs suisses).

Comme quoi on peut rester sur son quant-à-soi politique, tout en faisant preuve d'un grand réalisme économique. C'est sans doute au titre de ce même réalisme que lors de la mise en place de l'euro fiduciaire, il y a déjà trois ans, la Suisse avait créé avec l'Allemagne le premier système de *clearing* transfrontières... en euros. C'est sans doute au titre du même réalisme que la Suisse a accueilli depuis le siècle dernier à Genève, le siège d'un grand nombre d'organisations de l'Organisation des Nations unies, sans juger utile d'en faire partie.

Suisse Magazine affiche lui aussi ses prix en euros depuis quelques mois, mais toujours pas en francs suisses. En effet, par obligation, *Suisse Magazine* - qui s'appelait il y a 56 ans le *Messenger Suisse de France* - est un magazine de droit français. Profitons-en pour rectifier une erreur parue chez notre confrère la *Revue suisse*, et rappeler que le *Messenger Suisse* a été fondé par Mme Franconi en 1955, et non pas par notre ami

Pierre Jonneret qui ne s'en est occupé que presque trente ans plus tard.

Mais bien qu'affichant des prix en euros, *Suisse Magazine* publie des recettes authentiquement suisses, qui plaisent à nos lecteurs, si l'on en juge par le nombre de courriers.

Bravo à notre ami Jérôme Liniger, dont les vaches vachettes illustrent avec tellement d'humour nos «Faits marquants» et nos «Nouvelles fédérales», et qui vient d'être choisi pour illustrer le bulletin culturel de l'Ambassade de Suisse en France.

Voici donc la seconde livraison de l'année de votre magazine, toujours bimestriel, toujours piaffant de redevenir enfin mensuel, et toujours à l'écoute de ceux de ses lecteurs qui lui font l'amitié de lui envoyer remarques et suggestions.

Nous vous souhaitons une excellente année à tous et retournons préparer le prochain numéro, qui à l'heure où vous lirez ces lignes sera presque bouclé.

PHILIPPE ALLIAUME